

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNE DE BUZET-SUR-BAÏSE**

L'an deux mil vingt-six, le 27 mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe SANS, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Nombre de membres présents : 15**

**Nombre de pouvoirs : 0**

**Nombre de suffrages exprimés : 15**

**Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0**

**Date de la convocation : 19 Mai 2026**

**Étaient présents :** MM. SANS Christophe, CHAZALLON Didier, BIASON Rachel, VIDALE Laurent, BOSIO Anaïs, LORENZATO Jean, CARIDROIT Sylvie, FLAN Laëtitia, LAVERGNE Pauline, MAZET Véronique, SOULIÈS Martine, BALDINI Wilfried, GAZEAU Christophe, RAFFAELLO Julien, SANCHEZ Pascal formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres

**Étaient représentés :**

**Étaient absents :**

Mme BIASON Rachel est élue secrétaire de séance.

**DÉLIBÉRATION N°20262705-08****Désignation de l' élu représentant la commune à Lot-et-Garonne Ingénierie**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales il appartient à chaque commune membre de Lot-et-Garonne Ingénierie de désigner son représentant au sein de l'assemblée générale de l'agence.

Après discussion, le conseil municipal décide de désigner comme représentant de la commune au sein de Lot-et-Garonne Ingénierie,  
Monsieur LORENZATO Jean

Pour copie conforme,

A Buzet-sur-Baïse, le 28 Mai 2026

La Secrétaire de séance  
Rachel BIASON



Le Maire,  
Christophe SANS

